



**CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE  
RESENCEMENT ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA  
FILIERE COSMETIQUE AU CAMEROUN  
LE 21 / 09 / 2022 A YAOUNDE**

=====

**DISCOURS DU PRESIDENT NATIONAL DE L'ANAPROC**

- Excellence Monsieur le Ministre du Commerce,
- Honorables Membres du Parlement,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Associations et groupements professionnels de la filière Cosmétique,
- Monsieur le Président d'Honneur de l'ANAPROC,
- Chers membres,
- Distingués invités,
- Mesdames, Messieurs.

J'ai le plaisir et le grand honneur de vous souhaiter la bienvenue, dans cette somptueuse salle de Convivialités du Musée National, à l'occasion de la cérémonie solennelle de lancement de la Campagne nationale de recensement et de sensibilisation des acteurs de la filière cosmétique au Cameroun.

**Les Promoteurs réunis en grand nombre ici ce matin, par ma voix vous remercient vivement, Excellence Monsieur le Ministre du Commerce, pour l'insigne honneur que vous nous faites en parrainant cette cérémonie.**

Cela est le témoignage éloquent de votre constant engagement, à accompagner les promoteurs de produits cosmétiques dans leurs efforts, en vue d'une meilleure structuration de cette filière, qui constitue un maillon important de l'économie nationale.



Mesdames, Messieurs,

**L'évènement de ce jour, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie globale, développée depuis de nombreuses années par l'ANAPROC, ainsi que le révèlent les multiples réalisations énumérées tout à l'heure dans l'exposé du Secrétaire Général ANAPROC, et visant l'assainissement du secteur Cosmétique au Cameroun.**

Faut-il le rappeler, le secteur des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle présente un grand potentiel économique. Cependant, les données sectorielles actuelles du marché des cosmétiques au Cameroun, indiquent encore une forte présence de produits importés.

Selon les statistiques nationales, ce marché est en croissance annuelle de 7% pour une valeur globale de près de 380 Milliards de FCFA en 2020.

L'option prise par les pouvoirs publics dans le sens de l'import-substitution, ainsi que les actions menées par l'ANAPROC et d'autres acteurs du secteur privé pour la promotion du « Made in Cameroon », ont permis l'éclosion d'une floraison de PME manufacturières dynamiques, qui ont jusqu'ici pu conquérir 30 % de part de ce vaste marché.

Tout en nous félicitant des avancées enregistrées, force est de reconnaître que le chemin reste long et la tâche rude.

En effet, la filière cosmétique à l'instar des autres secteurs de l'économie nationale, reste gangrenée par les fléaux que sont : la fraude, la contrebande et la contrefaçon.

Ces phénomènes qui freinent le développement de l'industrie locale se manifestent par :

- L'importation illicite des produits ;
- L'utilisation frauduleuse des emballages usagers à des fins de contrefaçon ;
- L'imitation des marques ;
- La mauvaise qualité des matières premières ;
- L'utilisation de substances nocives ;
- Un mauvais étiquetage et des instructions insuffisantes pour les utilisateurs.



Tout ceci entraînant comme conséquences :

- Sur le plan sanitaire : des risques de brûlures, des allergies, des empoisonnements, des maladies et même des décès ;
- Sur le plan économique : une baisse du chiffre d'affaires des producteurs, des pertes d'emplois, une inhibition de l'esprit de créativité et d'investissement, la dépréciation des marques, la fermeture des usines et une baisse des recettes fiscales ;
- Sur le plan éthique enfin : une baisse de la notoriété et de la crédibilité de l'ensemble de la filière.

**Face à l'ampleur des menaces, il est urgent de mobiliser toutes les énergies.**

**Aussi sommes-nous heureux de constater que ces préoccupations sont aujourd'hui placées au centre des priorités gouvernementales.**

**En témoigne l'implication personnelle de son Excellence, Monsieur le Ministre du Commerce dans cette guerre, lui qui par ces multiples descentes sur le terrain, a fait de la lutte contre ces fléaux, son principal cheval de bataille.**

**Nous saluons également, la création ces dernières années par le Président de la République Son Excellence Paul BIYA, de plusieurs organismes publics et agences gouvernementales notamment : l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), l'Agence de promotion des PME (APME), l'Agence de promotion des investissements (API), ainsi que le Bureau de mise à niveau des entreprises, qui sont venus renforcer l'efficacité du combat pour l'émergence d'une industrie locale forte.**

L'ANAPROC s'engage à apporter sa modeste contribution dans cette lutte globale et c'est dans cette perspective que nous organisons cette Campagne Nationale de recensement et de sensibilisation, dont les objectifs sont :

- L'identification et le rassemblement de tous les acteurs de la chaîne de valeur Cosmétique à savoir : Les producteurs de matières premières, les fabricants, les importateurs, les représentants de marques, les cosméticiens, les parfumeurs, les professionnels de l'esthétique et du bien-être, etc. ...



- La sensibilisation, la formation et l'information des acteurs pour une meilleure structuration de la filière ;
- Le plaidoyer auprès des pouvoirs publics dans le sens d'une meilleure coordination de leurs actions en direction des acteurs de la filière :
- La collaboration avec les autres partenaires sociaux professionnels en vue d'apporter des solutions durables pour la valorisation et la promotion du « Made in Cameroon ».

### **Excellence, Mesdames Messieurs,**

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer notre profonde gratitude à l'endroit de tous ceux qui de près ou de loin, ont manifesté leur soutien à notre mouvement, particulièrement,

Nous saluons ici, les Associations et Groupements professionnels de la filière Cosmétique qui ont eu le courage et l'intelligence d'unir leurs efforts en mettant en place le 12 septembre dernier, une Plateforme pour l'Assainissement de la Filière.

Notre gratitude s'exprime également à l'endroit des différents départements ministériels notamment : le Ministère du Commerce, le Ministère de l'industrie des mines et du développement technologique, le Ministère des Petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat, le Ministère l'Economie du plan et de l'aménagement du territoire, le Ministère de la Santé publique, le Ministère des Arts et de la culture, qui ont mis chacun à notre disposition, des personnes ressources pour nous accompagner dans notre mission.

**Nous formulons ici le vœu de voir cette belle synergie opérationnelle Pouvoirs-Publics - ANAPROC se poursuivre en s'intensifiant pour l'assainissement total de l'environnement des affaires, dans le secteur du Cosmétique au Cameroun.**

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.